



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20260601-D_2026_7_4-DE-

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2026_7_4**

Nombre de délégués en exercice
: 32

Présents : 31

Votants : 32

**Objet : Actualisation de la
composition des commissions
thématiques**

L' an deux mille vingt six, le lundi 01 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur ROBERT Lionnel, Le Président.

Date de convocation du : 26 Mai 2026

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU -FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane, Monsieur ROBERT Xavier, Monsieur COLOM-Y-CANALS François, Monsieur CAPIOD Thierry, Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe, Madame HOURS RAMPONT Cathy, Monsieur AUBANEL Jean, Madame CHAZE PLATON Géraldine, Monsieur LE ROUX Thierry, Monsieur AYGLON Philippe, Monsieur LAURANT Thierry, Madame MILLET Cécile, Madame BISCARAT Marie-Hélène, Monsieur PRADIER Eric, Monsieur BETTING Dominique

Pouvoirs :

Madame FOURNIER Claudine a donné pouvoir à Madame BISCARAT Marie-Hélène

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame FOURNIER Claudine

Secrétaire de Séance : Madame Bérengère BASTIDE

Le Président expose qu'afin de compléter la nouvelle gouvernance communautaire, il convient d'instituer des commissions thématiques.

Leur mise en place a été approuvée lors du Conseil communautaire du lundi 27 avril dernier de la manière suivante :

1- Commission Transition écologique et énergétique

Construire un territoire durable et résilient. Agir concrètement pour la transition : développement des énergies renouvelables, rénovation et qualité de l'habitat (dont l'OPAH), soutien à une agriculture locale et durable, valorisation de la forêt comme richesse écologique et économique.

2- Commission Développement économique et économie sociale et solidaire

Soutenir l'activité et préparer l'avenir économique. Accompagner les entreprises, commerces et initiatives locales, encourager l'économie sociale et solidaire, favoriser l'emploi et l'attractivité du territoire.

3- Commission Mobilités

Faciliter les déplacements du quotidien. Réfléchir aux solutions de mobilité pour tous : déplacements doux, accès aux services, mobilité rurale, innovations en matière de transport.

4- Commission Communication institutionnelle

Informé, valoriser, rassembler. Développer une communication moderne, transparente et accessible : supports municipaux, outils numériques, valorisation des actions et des projets du territoire.

5- Commission Culture et animation

Faire vivre le territoire. Soutenir la vie culturelle, accompagner les événements, encourager les initiatives locales et renforcer le lien social à travers la culture.

6- Commission Enfance et Jeunesse

Investir dans les générations futures. Agir pour le bien-être des enfants et des jeunes : activités, accompagnement éducatif et projets favorisant leur épanouissement.

7- Commission Santé et solidarités

Prendre soin de chacun. Soutenir l'accès aux soins, renforcer les actions sociales, accompagner les publics fragiles et développer les solidarités de proximité.

8- Commission Finances Bureau élargi

Garantir une gestion responsable et transparente. Suivre les finances, préparer les budgets, accompagner les choix

stratégiques dans une logique de bonne gestion et d'optimisation des ressources.

9- Commission Ressources humaines

Valoriser les femmes et les hommes du service public. Accompagner les agents favoriser les compétences et la qualité du service rendu.

10- Commission Tourisme et pleine nature

Mettre en valeur nos atouts. Développer une offre touristique attractive, valoriser les espaces naturels, promouvoir les activités de pleine nature et l'identité du territoire.

11- Commission Territoire zéro déchet

Réduire, valoriser, agir pour une gestion responsable des déchets : réduction à la source, tri, valorisation, gestion des ordures ménagères et du SPANC.

12- Commission Aménagement, bâtiments, accessibilité et travaux

Imaginer et construire le territoire de demain. Piloter les projets d'aménagement, suivre les travaux, entretenir et valoriser le patrimoine intercommunal.

Leur vocation est d'étudier, approfondir et suivre les dossiers et projets relevant des compétences de l'intercommunalité. Ce sont des groupes de travail composés d'élus intercommunaux et municipaux. Elles sont généralement appuyées par des agents de la collectivité et peuvent parfois faire appel à des intervenants extérieurs. Ces commissions sont généralement réunies en amont des conseils communautaires, lorsque cela est nécessaire. Il conviendra que le conseil communautaire approuve leur composition et donne pouvoir au Président pour organiser et actualiser leur fonctionnement et leur composition tout au long du mandat.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

VALIDE la composition et le fonctionnement des commissions tel qu'exposé ci-dessus,

DONNE mandat au Président pour organiser et le cas échéant, actualiser ou adapter la composition et le fonctionnement desdites commissions, notamment en établissant des règlements intérieurs si cela s'avérait utile,

DONNE tout pouvoir au Président pour assurer la mise en œuvre de cette décision.

Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, M. Lionnel ROBERT



Emis le 01/06/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le